



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

**Séance du Conseil Municipal
en date du 13 Avril 2023**

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois le treize Avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 05/04/2023 affichée le 05/04/2023), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantraine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

Etaient présents : Monsieur Marc BARBAUX, Maire, Mesdames Sandrine HINGRAY, Audrey HUSSON et Messieurs Michel AUBERT, Jean-Daniel BOXBERGER, Jean-Pascal VALDENAIRE, Adjoint, Mesdames Agnès BOUDOT, Elise COLIN, Martine OHNIMUS **Conseillères Municipales déléguées**, Mesdames Anne-Marie GIRARDIN, Marie-Laure MULOT, Anne VIGUIER et Messieurs Sébastien BAUR, Clément CLAUDEL, Gérard HUMBLLOT, Max RICHARD, Mickael ROBERT, **Conseillers municipaux**.

Etaient excusés : Mesdames Brigitte GILLE (pouvoir à M. BARBAUX), Marie-Noëlle DUMARTIN (pouvoir à Mme VIGUIER), Charlotte GOTTMANN (pouvoir à M. VALDENAIRE) et Messieurs Jacques CHAPON (pouvoir à M. RICHARD), Slim HARDIAL.

Etait absent : Monsieur Patrick DORGET.

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en exercice : ... 23

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers votants : 21.

Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (16 Mars 2023) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

1°/ Taux d'imposition des taxes directes locales.

2°/ Autorisation de signature d'une convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial.

3°/ Personnel communal – Fixation des avantages sociaux à mettre en place dans le cadre de l'action sociale.

4°/ Mentions « Très bien » au baccalauréat : fixation des prix.

5°/ Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 –

Finances – Fiscalité - Fiscalité directe locale – Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023.

Rapporteur : Madame HUSSON, adjointe au Maire déléguée aux finances.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

rapporte la délibération n° 4 du 16 mars 2023 et **fixe** les taux des taxes locales comme suit :

- **Foncier bâti : 41,22 %**
- **Foncier non bâti : 19,55 %**
- **Taxe d'habitation : 9,76 %.**

Délibération N° 2 –

Enseignement – Divers – Convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial : autorisation de signature.

Rapporteur : Monsieur BOXBERGER, adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

autorise Monsieur le Maire à signer avec le Direction des Services de l'Éducation Nationale des Vosges et la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, la convention relative à la mise en place d'un Projet ÉDucatif Territorial.

Délibération N° 3 –

Fonction publique – Personnels de la F.P.T. – Fixation des avantages sociaux à mettre en place dans le cadre de l'action sociale.

Rapporteur : Madame HUSSON, adjointe au Maire déléguée aux finances.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

décide de mettre en place au profit des agents de la collectivité :

- **10 tickets restaurant** de 8 € par mois avec participation financière de l'agent de 4 € par ticket pour recevoir des tickets le collaborateur doit travailler avant et après le déjeuner (période de déjeuner considérée de 11h30 à 14h),
- **chèques cadeaux fin d'année** de 120 € par agent dès lors que le contrat soit égal ou supérieur à 3 mois de présence dans la collectivité au 25 décembre,
- **bon cadeau pour départ en retraite** d'un agent à hauteur de 350 €,
- **participation aux ALSH et séjours scolaires** à hauteur de 55 € par an et par enfant d'agent.

Délibération N° 4 –

Finances – Divers – Mentions « Très Bien » au baccalauréat : fixation des prix.

Rapporteur : Monsieur VALDENNAIRE, adjoint au Maire délégué à la vie associative.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour

donne son accord quant au montant de la récompense destinée à chaque bachelier chantrinois ayant obtenu la mention « Très bien », à savoir 150 €.

Puis le conseil municipal est informé :

par Monsieur le Maire que les études concernant l'extension du réseau de chaleur sur les communes de Chantraine et Golbey progressent. Une présentation de la phase 3 a été faite par le bureau d'étude, ladite phase correspondant aux différents scénarii d'évolution.

Scénarios	Situation de référence année 2020 (climatologie moyenne)	Scénario 1 (maxi) - 100 % extensions - 0% de réhabilitation thermique	Scénario 2 (80 %) - 80 % extensions - 100% de réhabilitation thermique	Scénario 3 (60 % + Golbey séparé) - 60 % extensions - 100% de réhabilitation thermique - Réseau séparé pour Golbey	Scénario 4 (80 % Epinal seul) - 80 % extensions Epinal seul - 50% de réhabilitation thermique
Puissance installée en base	Biomasse (hors Biofely) 8,7 MW	Biomasse +12,0 MW	Biomasse +8,0 MW	Biomasse+solaires PV +6,5 MW	Biomasse +4,5 MW
Evolution du périmètre horizon 20 ans	86,0 GWh	+48 GWh	+11 GWh	+3 GWh	+9 GWh
Linéaire de réseaux	35 km	+16 km	+13 km	+10 km	+6 km
Nombre de points de livraison	165	+111	+89	+67	+54
Densité thermique	2,5 MWh/ml	2,6 MWh/ml	2,0 MWh/ml	2,0 MWh/ml	2,3 MWh/ml
Taux d'EnR & R	88%	89%	92%	94%	91%

Scénarios	Scénario 1 (maxi) - 100 % extensions - 0% de réhabilitation thermique	Scénario 2 (80 %) - 80 % extensions - 100% de réhabilitation thermique	Scénario 3 (60 % + Golbey séparé) - 60 % extensions - 100% de réhabilitation thermique - Réseau séparé pour Golbey	Scénario 4 (80 % Epinal seul) - 80 % extensions Epinal seul - 50% de réhabilitation thermique
Avantages	- Meilleure densité thermique - Périmètre de développement très élargi - Opportunité de diversifier la production de chaleur vers la zone industrielle	- Risque commercial pris en compte - Périmètre de développement élargi - Opportunité de diversifier la production de chaleur vers la zone industrielle - Tarif moyen correct	- Optimisation du taux d'EnR & R - Diversification des ressources EnR & R - Projet innovant - Tarif moyen correct - Gain sur les linéaire réseaux	- Absence de transfert de compétences - Tarif moyen plus compétitif - Densité thermique moyenne - Tarif moyen équivalent au réseau actuel
Inconvénients	- Investissements élevés (70 M€) - N'intègre pas le risque commercial - Transfert de compétences nécessaire	- Densité thermique faible - Transfert de compétences nécessaire - Travaux conséquents, mutualisation à prévoir avec le service voirie	- Densité thermique faible - Nécessite un foncier important d'Epinal - Transfert de compétences nécessaire	- Potentiel de développement restreint au périmètre de la ville

Scénario de base (tarif Biofely appliqués au-delà de 2035)										
Projection horizon 2035	Unités	Référence	Scénario 1 (maxi)	Evol / référence	Scénario 2 (80 %)	Evol / référence	Scénario 3 (60 % + Golbey séparé)	Evol / référence	Scénario 4 (80 % Epinal seul)	Evol / référence
Réhabilitation thermique	%	-	0%	-	100%	-	100%	-	50%	-
Ventes annuelles	MWh	86 040	134 512	56%	97 498	13%	89 258	4%	95 169	11%
Puissances souscrites	kW	67 409	100 461	49%	89 885	33%	67 420	0%	72 351	7%
Nombre de points de livraison	U	165	276	67%	254	54%	232	40%	219	32%
Tonnes de CO2 / an	Tonnes/an	4 385	6 369	45%	3 964	-10%	3 245	-26%	4 105	-6%
Taux d'EnR & R	%	88%	89%	1%	92%	4%	94%	6%	91%	3%
Puissance installée de la nouvelle chaufferie	MW		12,0		8,0		4,0		4,5	
Longueur réseau d'extension	ml	0	16 482		13 186		9 889		5 738	
Longueur totale du réseau	ml	34 869	51 345	47%	48 049	38%	44 752	28%	40 801	16%
Densité thermique	MWh/ml	2,5	2,6	6%	2,0	-18%	2,0	-19%	2,3	-5%
Investissements	Millions d'€		70		60		55		43	
Prix moyen chaleur	€HT	81,46	128,19	57%	133,56	64%	130,49	60%	126,16	55%
Prix moyen chaleur	€TTC	85,94	135,24	57%	140,91	64%	137,67	60%	133,10	55%

Scénario variante (suppression de la part fixe du R1 Biofely au delà de 2035)										
Projection horizon 2035	Unités	Référence	Scénario 1 (maxi)	Evol / référence	Scénario 2 (80 %)	Evol / référence	Scénario 3 (80 % + Golbey séparé)	Evol / référence	Scénario 4 (80 % Epinal seul)	Evol / référence
Réhabilitation thermique	%	-	0%	-	100%	-	100%	-	50%	-
Ventes annuelles	MWh	86 040	134 512	58%	97 498	13%	89 258	4%	95 189	11%
Puissances souscrites	KW	67 409	100 481	49%	89 885	33%	67 420	0%	72 351	7%
Nombre de points de livraison	U	165	276	67%	254	54%	232	40%	219	32%
Tonnes de CO2 / an	Tonnes/an	4 385	6 369	45%	3 964	-10%	3 245	-26%	4 105	-6%
Taux d'EnR & R	%	89%	89%	1%	92%	4%	94%	6%	91%	3%
Puissance installée de la nouvelle chaufferie	MW	0	12,0		8,0		4,0		4,5	
Longueur réseau d'extension	mi	0	16 482		13 186		9 889		5 738	
Longueur totale du réseau	mi	34 869	51 345	47%	48 049	38%	44 752	28%	40 601	16%
Densité thermique	MW/mi	2,5	2,8	6%	2,0	-18%	2,0	-19%	2,3	-5%
Investissements	Millions d'€	0	70		60		55		43	
Prix moyen chaleur	EHT	81,46	122,25	50%	126,30	55%	122,97	51%	118,75	46%
Prix moyen chaleur	ETTC	85,94	128,97	50%	133,25	55%	128,74	51%	125,28	46%

La commune aura à donner un avis en juin.

Monsieur le Maire informe également l'assemblée que le vote du budget a été effectué à la communauté d'agglomération. Il en fait une présentation rapide.

- **Monsieur VALDENAIRE** informe qu'il travaille actuellement avec Madame HINGRAY sur l'organisation de la cérémonie des **Chant'rophées** ; cette dernière se déroulera le 5 mai 2023 à 20h00.
- **Madame GILLE** fait un compte rendu de la réunion concernant le Conservatoire de Musique.
- **Monsieur AUBERT** informe que les travaux de remplacement de l'assainissement rue Général de Gaulle avancent bien et que le chantier de construction du City stade a démarré.
- **Madame VIGUIER** fait un point sur l'évolution des travaux d'aménagement de la bibliothèque et sur l'avancement du projet en général. Les travaux devraient être terminés à la fin du mois et l'ouverture pourrait être effective en septembre.
- **Madame COLIN** rend compte de l'organisation de la chasse aux œufs qui s'est déroulée le samedi 8 avril. Cette manifestation a rassemblé un grand nombre de personnes.

Dates à retenir :

- **14 avril** : Scènes Vosges : déambulation théâtrale à 18 heures Place de l'Eglise,
- **29 avril** : Inauguration Square des Têtards,
- **5 mai** : Cérémonie des Chant'rophées,
- **23 juin** : Champs Golot.
- **1^{er} juillet** : Pique-nique à l'étang avec les employés municipaux et les élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Marc BARBAUX



Le Secrétaire de séance,

Jean-Daniel BOXBERGER

Présent Procès-verbal affiché le 26 MAI 2023